

AI HG Nord

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : VILLEMUR SUR TARN

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

mercredi 25 septembre 2024
de 08h30 à 12h00

Quartiers ou lieux-dits :

149 ROUTE DES MINSES
2160, 2278 LIEU DIT LES FILHOLS
1791 COTE DES FILHOLS
1081 LIEU DIT LES STRABOLS
263, 347, 74, 300, 346 rue DE LA MIQUELOUNE
61, 75, 46, 56 rue DE LA ROUSSELETTE
350 chemin DE MAILHAC
3, 79 ECLAIRAGE PUBLIC
307 LIEU DIT LE FOUISSET
40 rue DE LA BRIQUETERIE
1081 route des Strabols Les Filhols
203, 88, 166 chemin DES STRABOLS
21, 57 rue DES PUIITS
401, 1791 ROUTE DES FILHOLS
609 ROUTE DU PAS DE L ENFER

Affiché le
19 AOUT 2024

DGS	
DST	
DSTA	
Secrétariat Dir.	
Resp. Finances	
Urbanisme / Dév et	
vie locale	
Asso. Fest. Cult.	
Resp. Asso. Cult.	
Communication	
Citoyenneté	X
Police	
Petites villes de	
demain	
Informatique	

RH	
CCAS	
Enfance / Social	
Cadre de vie / Env.	
Office de Tourisme	

MAIRE Pdt	
Secr. Maire	
A. Duquenoy	
A. Pregno	
G. Chevalier	
F. Deltort	
D. Regis	
C. Bringuiet	
JM. Michelot	
D. Marin	
M. Senouque	
P. Viguié	
D. Follerot	
C. Caussé	
P. Sanchez	
P. Bringuiet	

Arrivé le 19/08/24
N° 123962

Villemur sur Tarn

N/Réf. : AI HG Nord
232 T 41028
Objet : Coupure d'électricité pour travaux
Motif : Renforcement du réseau électrique

Madame, Monsieur le Maire
Place Charles Ourgaut

689311 20343 9986 1/2 27
31340 VILLEMUR SUR TARN



Le 13/08/2024

Madame, Monsieur,

Les services de la mairie, les entreprises et les habitants de votre commune utilisent quotidiennement l'électricité pour leurs activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, éviter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente une partie du territoire de votre commune.

Aussi, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune :

mercredi 25 septembre 2024 entre 08h00 et 12h25

Vous trouverez en pièce jointe une note d'information précisant les horaires de coupure et les lieux concernés, que nous vous remercions de bien vouloir porter à l'affichage.

En parallèle nous informons directement l'ensemble des particuliers et professionnels de votre commune qui seront touchés par la coupure.

Votre interlocuteur Enedis pour cette coupure : Alpha CAMARA

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux.

Pour suivre l'évolution de cette coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr/panne-et-interruption en flashant le QR CODE en bas de la première page de ce courrier. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Le jour des travaux, si vous avez besoin d'information complémentaire, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage réservé aux collectivités locales : 0 811 010 212 (service 0,05€/appel).

Souhaitant que cette information préalable permette à chacun de s'organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Affiché le
19 AOÛT 2024



Le Chef d'Agence,
Véronique Da Rocha

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.